RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMUNE DE WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 24 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six,
le vingt-quatre septembre à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie, salle Théophile Dobelle, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUBAËLE, Maire.

DÉLIBÉRATION N° 20260924_19
↳ Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire par délégation du Conseil Municipal en vertu de la délibération n° 20260322_5 du 22 mars 2026.

Date de la convocation
- **18 septembre 2026**

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

Présents
M. Guy BOUTLEUX, Mmes Cécile DUQUESNE, Marie-José ROUSSEAU, M. Serge DEVIN, Mme Hélène COLL, M. Jean-Michel SAMUEL, Mme Pierrette CORDEBAR MERGLEN, M. Bruno LELEU, Mmes Micheline FOURNY, Fabienne NOURTIER, MM. Christian DESPIERRE, Marc DUBRULLE, Mmes Sylvie BAILLARD, Loëtitia HARDUIN, M. Bertrand ARBLAY, Mmes Sabine BERNARD, Noémie BRICHE, MM. Maxime SENECAL, Arthur BOISLEUX, Jean-Christophe GIRES, Mme Sandrine BARDEAUX, MM. Jean-Luc JOUGLEUX, Didier SERGENT, Philippe MORBIDELLI, Mme Valérie PROVIN.

Absents excusés ayant donné procuration
M. Christophe CAILLIER a donné pouvoir à Mme Cécile DUQUESNE
Mme Sylvie BAILLARD a donné pouvoir à M. Jean-Michel SAMUEL *(à compter de 19 h 43)*
Mme Marie-Simone POUBLON a donné pouvoir à M. Bertrand ARBLAY.

Absent excusé sans procuration
M. Mehdi GHEZAL.

A été nommé secrétaire de séance
M. Guy BOUTLEUX

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN VERTU DE LA DÉLIBÉRATION N° 20260322_5 DU 22 MARS 2026

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n° 20260322_5 du Conseil Municipal du dimanche 22 mars 2026 ;

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les actes pris par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation depuis la dernière séance du Conseil Municipal ;

Monsieur le Maire rapporte à l'Assemblée les décisions prises suivantes :

- **DÉCISIONS PORTANT SUR LES TARIFS, LE PRÊT DE MATÉRIELS, ET DÉCISIONS DIVERSES**

LE 23 JUIN 2026

DÉCISION MUNICIPALE N° 2026_013 :
Décision municipale fixant le tarif d'un emplacement de 4 mètres pour les exposants au marché artisanal « le quai des artisans » des mois de juillet et août 2026 à 12 € par jour.

LE 02 JUILLET 2026

DÉCISION MUNICIPALE N° 2026_015 :
Décision municipale permettant à la Ville de recourir à un emprunt pour les besoins de financement de ses investissements 2026.

LE 06 JUILLET 2026

DÉCISION MUNICIPALE N° 2026_014 :
Décision municipale fixant les tarifs pour la représentation de la pièce « le Paradis c'est l'enfer » du 09 octobre 2026 comme suit :

10 € pour les plus de 16 ans
5 € pour les moins de 16 ans.

LE 08 JUILLET 2026

DÉCISION MUNICIPALE N° 2026_016 :
Décision municipale fixant les tarifs pour le concert du groupe Superpickers du 24 octobre 2026 comme suit :

10 € pour les plus de 16 ans
5 € pour les moins de 16 ans.

LE 17 AOÛT 2026

DÉCISION MUNICIPALE N° 2026_017 :
Décision municipale fixant les tarifs pour les exposants à la foire aux livres, CD, DVD, vinyles d'occasion réservée aux particuliers le 22 novembre 2026 comme suit :

6 € la table
10 € les deux tables.

LE 04 SEPTEMBRE 2026

DÉCISION MUNICIPALE N° 2026_018 :
Décision municipale fixant les tarifs pour le spectacle de marionnettes intitulé « le Magicien des saisons » donné par le théâtre la Filoche du 20 octobre 2026 comme suit :

3 € pour les enfants de 3 à 10 ans
6 € pour les enfants de plus de 10 ans et adultes
gratuit pour les moins de 3 ans.

LE 11 SEPTEMBRE 2026

DÉCISION MUNICIPALE N° 2026_019 :
Décision municipale fixant un tarif public de 5 € pour le bal animé par le groupe « Erreur de Casting » du 04 octobre 2026.

❖ DÉCISIONS PORTANT SUR LES PRÊTS ET LES LOCATIONS DE LOCAUX MUNICIPAUX, DE MATÉRIEL ET DU PERSONNEL MUNICIPAL

De juillet à septembre 2026 :
Conventions fixant les modalités d'octroi d'un parc de matériel avec diverses associations et diverses personnes.

❖ **DÉCISIONS PORTANT SUR LE PRÊT D'UN VÉHICULE MUNICIPAL**

Conventions mettant à disposition à titre gracieux un véhicule municipal de type minibus de 9 personnes, destiné exclusivement au transport de personnes à des associations.

❖ **DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE L'ÉGLISE IMMACULÉE CONCEPTION DE WIMEREUX :**

Convention de mise à disposition de l'église Immaculée Conception de Wimereux :
L'église de l'Immaculée Conception est un bâtiment actuellement fermé pour cause de travaux. Au vu de la durée de ces travaux, la Commune a consenti la mise à disposition de l'église à l'association « les Amis de l'église de l'immaculée Conception de Wimereux » lors de plusieurs manifestations comme suit :

- la nuit des églises 2026 du 04 juillet 2026
- la braderie nocturne du 10 juillet 2026
- les visites commentées des mois de juillet et août 2026
- les Journées Européennes du Patrimoine des 19 et 20 septembre 2026.

❖ **CONTRATS D'ASSURANCES :**

Dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés, des avenants et régularisation aux Polices d'Assurances, une lettre-avenant a été signée au contrat d'assurance protection juridique n° 174875 pour révision tarifaire au 1er janvier 2027 portant la cotisation annuelle à 3 422,03 € H.T.

❖ **LISTE DES MARCHÉS NOTIFIÉS DEPUIS LE DERNIER CONSEIL :**

MARCHÉ DE TRAVAUX :

Enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public pour la rue Gounod
Titulaire : HP Elec situé à GUEMPS
Montant : 72 847.30 € H.T.

Avenant n° 1 au marché de travaux de refection de la couverture au Tennis club de Wimereux
Titulaire : Fenbat situé à COUDEKERQUE BRANCHE
Montant : 8 400 € H.T.

- 5/N° 19 -

MARCHÉ DE FOURNITURES ET DE SERVICES :

Maitrise d'œuvre pour les travaux d'enfouissement des réseaux rue Gounod
Titulaire : ERC Sarl situé à ARRAS
Montant : 5 577 € H.T.

Location longue durée et maintenance d'un copieur pour le camping municipal
Titulaire : LBS situé à SAINT LÉONARD
Montant estimatif à 2 000 € H.T. pour 5 ans

Transport des élèves des écoles publiques de Wimereux et divers déplacements des services de la Mairie
Titulaire : Voyages Moleux situés à SAINT-MARTIN-BOULOGNE
Montant inférieur à 216 000 € H.T. sur 3 ans

Assistance à Maitrise d'ouvrage pour le marché de Maitrise d'œuvre pour les travaux de relevage de l'orgue de l'église de Wimereux
Titulaire : PAW Architectes située à LILLE
Montant : 5 280 € H.T.

Maitre d'œuvre pour les travaux de relevage de l'orgue de l'église de Wimereux
Titulaire : Thuillier Vincent situé à REIMS
Montant : 13 982.40 € H.T.

En conséquence,

Le Conseil Municipal,

PREND NOTE des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de sa délégation.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjoint au Maire,
Guy BOUTLEUX.

Signé électroniquement par :
Jean-Luc DUBAËLE
Date de signature : 28/09/2026
Qualité : Maire de la ville de WIMEREUX